INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BRONGNIART RENDEMENT

Part C : FR0010135434

FCP géré par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 80% MSCI EMU Large Cap + 20% €STR Capitalisé, sur la durée de placement recommandée.

La composition de cet OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale, réalisée par la société de gestion, de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cashflow, qualité des dirigeants…). Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- 60% minimum d'actions de sociétés dont le siège social est situé dans la zone Euro
- De 0% à 25% aux marchés des actions de petite capitalisation
- De 0% à 20% aux marchés des actions de sociétés dont le siège social est hors Union européenne.

De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation et/ou non notés, dont :

De 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs ou non notés.

De 0% à 20% en obligations convertibles.

De 0% à 20% au risque de change sur des devises autres que de l'Union européenne et à des marchés autres que ceux de l'Union européenne.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

Il peut être investi :
- en actions,
- en titres de créance et des instruments du marché monétaire ;
- au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, et utilisé à titre de couverture au risque de change, sans entrainer de surexposition du portefeuille.
- dépôts, emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres sont centralisés chaque jour ouvré à 12h00 et exécutés la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, sur le cours de clôture, à l'exception des jours de fermeture de la Bourse de Paris. (Calendrier Euronext S.A.)

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 5 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé en catégorie 5 en raison de son exposition importante aux marchés d'actions. Ces derniers peuvent connaître des fluctuations importantes en fonction de la situation économique et boursière et le capital investi peut être soumis à de fortes baisses de la valeur liquidative. L'investissement sur les actions de petite capitalisation, les pays émergents, peuvent induire des fluctuations importantes et plus rapides à la baisse de la valeur liquidative compte tenu d'une faible liquidité de ces marchés.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

- Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

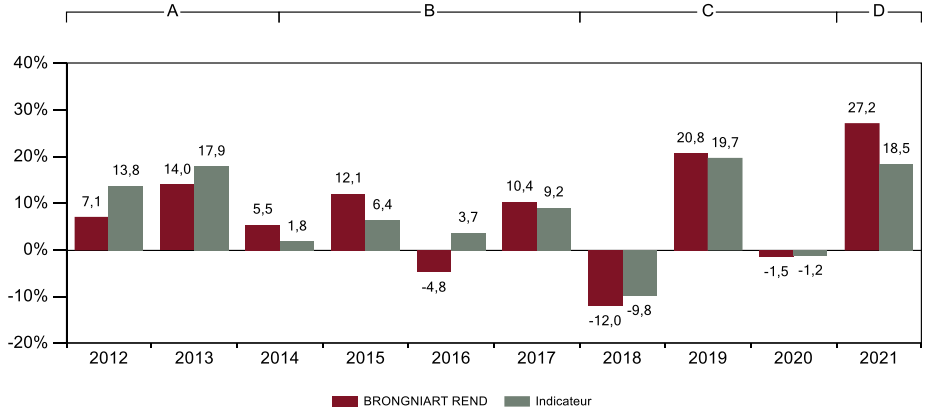
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	2%
FRAIS DE SORTIE	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,97% TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence 80% MSCI EMU Large Cap dividendes réinvestis + 20% €STR Capitalisé même si cette performance est négative **1,89% TTC au titre du dernier exercice**

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.creditmutuel-assetmanagement.eu

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance de l'OPCVM, des éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



A : 100% ESTX 50 PRICE
B : 100% ESTX 50 EUR RETURN
C : 80% MSCI EMU LARGE CAP + 20% EONIA CAPITALISE
D : 80% MSCI EMU LARGE CAP + 20% ESTR CAPITALISE

AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur de comparaison est retenue en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis et tient compte de la capitalisation des intérêts.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 10/12/1993 **DATE DE CREATION DE LA PART : 22/04/2003**

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : Néant

INFORMATIONS PRATIQUES

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person (la définition est disponible sur le site internet).

NOM DU DEPOSITAIRE : Banque Fédérative du Crédit Mutuel

GESTIONNAIRE FINANCIER PAR DELEGATION : DUBLY TRANSATLANTIQUE GESTION

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DUBLY TRANSATLANTIQUE GESTION
50 boulevard de la Liberté– 59012 LILLE

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et DUBLY TRANSATLANTIQUE GESTION

REGIME FISCAL :

L'OPCVM est éligible au PEA.

Cet OPCVM est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.creditmutuel-assetmanagement.eu ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion à CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT– Service Relations Distributeurs – 4, rue Gaillon – 75002 PARIS

La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/08/2022.